

« *Le cadavre est à terre, l'idée est debout* »

Citation de Victor Hugo reprise par O.P Lissagaray, chap 37 de son Histoire de la Commune de 1871

Pour commémorer les 150 ans de la Commune de Paris voici un article, fruit de découvertes passionnantes qu'en tant que militante syndiquée, je désire partager.

DOUZIEME ARRONDISSEMENT
AVIS

Les Frères et les Sœurs des Ecoles Chrétiennes ont abandonné leur poste.

APPEL est fait à tous les Instituteurs Laïques, afin qu'ils aient à se présenter à la mairie, Bureau du Secrétariat Général.

Nous espérons que cette lacune sera bientôt comblée, et que chacun reconnaitra que jamais occasion plus solennelle ne nous a été offerte d'inaugurer définitivement l'instruction LAÏQUE GRATUITE et OBLIGATOIRE .

L'ignorance et l'injustice font place désormais à la Lumière et au Droit !

VIVE LA COMMUNE !
VIVE LA REPUBLIQUE !



Cet appel révèle la politique de la Commune concernant l'École.

2 avril 1871 : la Commune décrète la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du budget des cultes. Elle maintient la liberté des cultes.

28 avril : est décidée une commission de l'Enseignement pour organiser l'enseignement laïque primaire et professionnel, présidée par Edouard Vaillant et à laquelle participent entre autres Gustave Courbet (qui veut « régénérer l'art par l'enseignement »), Jules Vallès, Augustin Verdure (instituteur), Jean-Baptiste Clément, etc.

Comment cette commission peut-elle organiser l'instruction laïque sans laquelle la République ne serait qu'un vain mot, gratuite et obligatoire pour la rendre accessible à tous les enfants, en particulier ceux des classes populaires alors que les caisses sont vides, Thiers et son administration s'étant retiré à Versailles ?

**L'ÉCOLE LAÏQUE
ET
GRATUITE**

- 22 avril 1871 -

Le Conseil de la Commune va alors compter sur les municipalités des arrondissements pour laïciser les écoles.

elle se heurtera parfois à la résistance des congrégations qui dispensaient l'instruction dans le primaire et le secondaire. Il faudra aussi faire face à la pénurie d'enseignants. La Commune fera appel aux instituteurs et institutrices révoqués par Napoléon III, ceux et celles qui avaient refusé de prêter serment et qui avaient fondé leurs propres écoles « libres » (par exemple Louise Michel).

Pour le contenu et les pratiques, elle peut s'appuyer sur la Société de l'Éducation Nouvelle qui prône une éducation intégrale, associant travail intellectuel et travail manuel, qui accorde de l'importance à l'enseignement artistique et physique pour que les enfants du peuple deviennent des êtres libres, des citoyens éclairés et des travailleurs qualifiés. Cette éducation est aussi basée sur la confiance faite aux enfants, sur des méthodes actives et expérimentales. Jean Rama, instituteur, est chargé de récolter les projets d'enseignement et de recruter le personnel.

Beaucoup de mairies vont multiplier les innovations sociales comme les cantines et la gratuité des fournitures. La Commune n'édicterait pas un programme à décliner mais s'appuiera donc sur les initiatives et « l'auto-organisation » des arrondissements. Voici les différents décrets publiés pendant les 72 jours de cette révolution démocratique et sociale.

6 mai : organisation de l'enseignement professionnel

12 mai : ouverture d'une école professionnelle d'art industriel pour jeunes filles.

18 mai : laïcisation de l'enseignement primaire.

21 mai : égalité des salaires instituteurs/institutrices en lien avec l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

La petite enfance n'est pas oubliée.

Le 14 et 15 mai paraît un décret sur les crèches, présenté par Elie et Félix Ducoudray et Maria Verdure (fille d'Augustin), tous trois représentant la Société de l'Éducation Nouvelle. Je vous invite vivement à en lire des extraits dans *La Commune des Écrivains* p. 140 à 143.

La Commune de Paris a posé les principes et les valeurs d'une école émancipatrice qui nous « parle » par-delà le temps. À nous de faire en sorte que cette utopie du passé devienne notre réalité du présent.



Hélène Recoursé

Références :

Un espoir mis en chantier, Hors-série de l'Humanité

La Commune des écrivains, anthologie établie par Alice de Charenteray et Jordi Brahamcha-Marin, Folio Classique

La Commune au Présent, une correspondance par-delà de le temps, Ludivine Bantigny, La Découverte 2021

Natalie Le Mel, Eugène Kerbaul, Le Temps des cerises



Loïc Potiron et Alexandra Jeammet lors du rassemblement contre les idées d'extrême droite du Samedi 19 juin.